

Réf: Dossier N° 015595

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BYOUT SARL » en abrégé « BYOUT SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX, LOT 229, ILOT
176

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 11/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BYOUT SARL » en abrégé « BYOUT
SARL »

Objet :

- construction de bâtiment
- travaux publics btp
- fournitures de matériels de construction, assistance technique et divers
- travaux général d'étanchéité
- gestion immobilière
- toutes activités touchant à l'entretien et au nettoyage courant des batiments sous ttoutes ces formes
- prestations de service
- import export
- divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées

par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, DEUX PLATEAUX, LOT 229, ILOT 176

Dirigeant(s) : M DOUMBIA OUMAR IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02457 du 08/07/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15346/GTCA/RC/2021 du 08/07/2021

